



# Mobilité internationale

DRI -

**Direction des Relations Internationales** 



## Comment préparer votre candidature à la mobilité internationale?

#### Démarches à suivre

- Déjà fait ou en cours

  1. Identification des universités partenaires

  Cf site ICP : partir en mobilité mappemonde

  2. Vérification des prérequis linguistiques et /ou académiques
  - Cf: site ICP/ Réseaux et partenariats/ mappemonde/Fiches universités partenaires/ Préreguis linguistiques et académiques

- Obtenir la certification ou l'attestation linguistique requise Cf: Procédure ci-dessous
   Compléter et soumettre le formulaire de vœux :

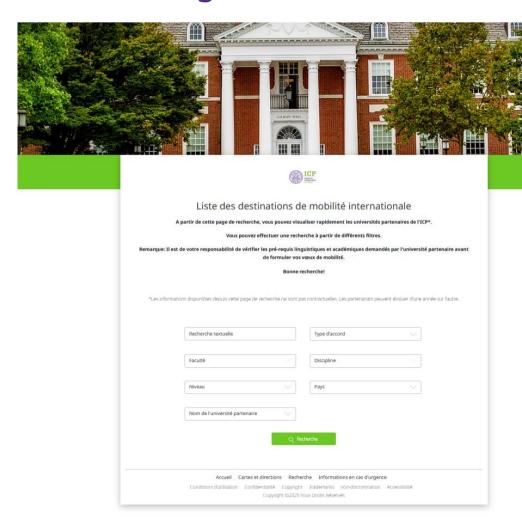
Deadline mercredi 19 novembre 23h59

https://icp.moveonfr.com/form/670e2ae7a

07ffdfb850eab36/fra



## Choisir sa destination: Site ICP: onglet « international »





https://icp.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1589/



## Les différents types d'accords internationaux

- Europe Accords Erasmus
- Hors Europe Accords d'échanges
- USA/Canada Accords MICEFA\*

Frais de scolarité à régler uniquement à l'ICP

Accords Study Abroad

Frais de scolarité à régler : à l'ICP et à l'établissement d'accueil, entre 3 500 à 8 000 € pour l'établissement partenaire

MICEFA: Accords qui concernent <u>uniquement</u> le campus de Paris



## Attestations linguistiques et certifications

Tous les étudiants candidats à une mobilité doivent fournir, pour <u>chacun des trois vœux</u> :

Soit **l'attestation linguistique/candidature mobilité**, de l'ICP niveau B2 obligatoire



 Soit une certification, TOEFL ou IELTS pour l'anglais si elle est demandée sur la mappemonde.



## Comment obtenir les attestations linguistiques de l'ICP ?

Passer le test d'attestations de langues :

https://formation.icp.fr/course/index.php?categoryid=1672

Mot de passe : monde25

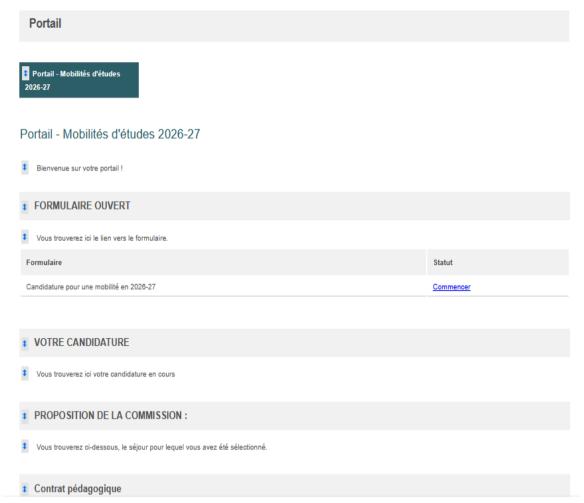
- Plateforme accessible à partir du mercredi 24 septembre
- Attestations téléchargeables à partir du samedi 1er novembre

Pour augmenter vos chances lors d'une éventuelle commission du 2<sup>nd</sup> tour, nous vous recommandons d'évaluer vos niveaux dans les langues que vous connaissez.



#### Où trouver le formulaire de vœux?

https://icp.moveonfr.com/form/670e2ae7a07ffdfb850eab36/fra



Accédez au Portail Moveon en utilisant vos identifiants ICP : mail@campusicp.fr + mot de passe

Assurez-vous que le formulaire apparaît bien en français.

Le lien doit se terminer par « fra » et non par « eng »



### Comment compléter le formulaire ? (1)

#### Informations techniques:

- Dernières versions de Chrome ou Firefox nécessaires
- Adobe Acrobat Reader doit être installé
- Si vous avez besoin d'aide ou avez des questions, contactez : international@icp.fr
- Pensez à fusionner vos documents si besoin (llovePDF)



## Comment compléter le formulaire ? (2)

Vous devez compléter toutes les sections



#### Information

- Bienvenue
- Cet espace vous permet de constituer un formulaire de vœux pour une mobilité internationale.

Les étudiants qui ne feront qu'un seul vœu ne pourront accéder au 2nd tour s'ils ne sont pas sélectionnés lors du 1er tour.

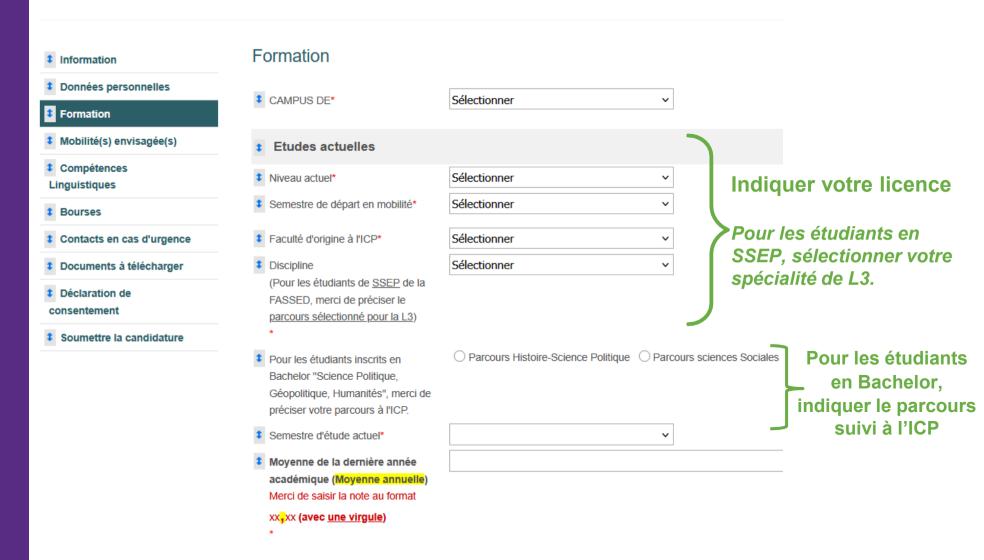
Merci de bien vouloir lire attentivement toutes les informations de cette page avant de continuer.

Les documents listés ci-dessous seront à soumettre avec formulaire :

- 1. Formulaire
- 2. Photo d'identité (A soumettre au format JPEG)
- 3. Pièce d'identité
- 4. Résultats du test linguistique TOEFL, IELTS, ou de l'attestation linguistique.
- 5. Relevés de notes
- 6. 3 lettres de motivation max. 1 page (à rédiger dans la langue d'enseignement de chaque destination)
- 7. Pré-contrat d'études dûment complété avec les libellés et crédits des cours que vous souhaitez suivre pour chacun des 3 yœux
- 8. Charte de la mobilité signée, à télécharger en suivant ce lien.
- 9. RIB

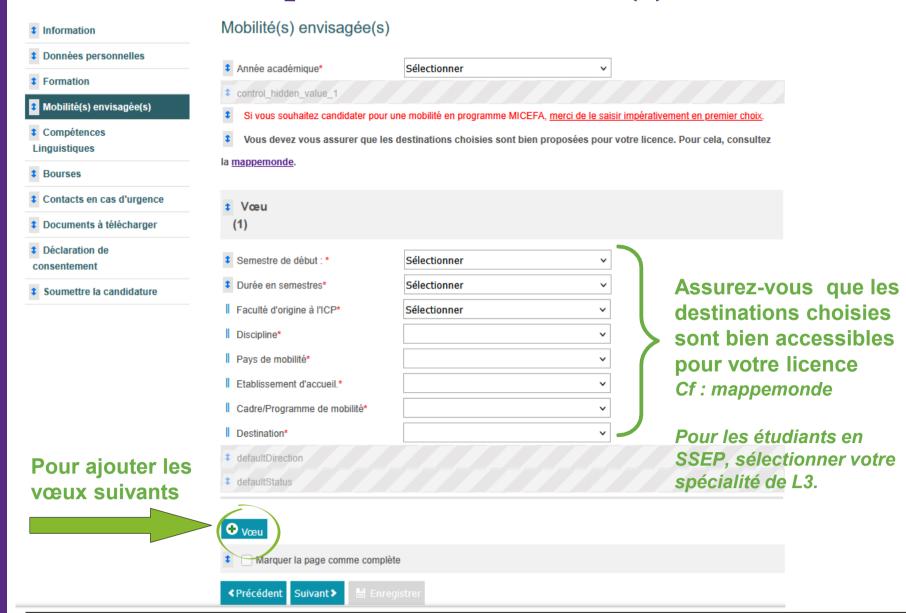


## Comment compléter le formulaire ? (3)



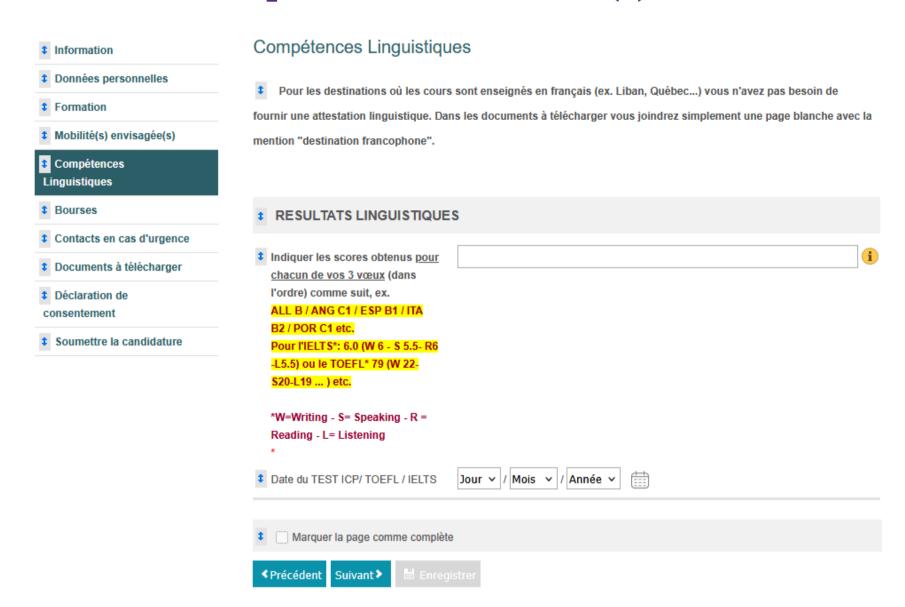


## Comment compléter le formulaire ? (3)





### Comment compléter le formulaire ? (4)





#### **Bourses d'études (1)**

#### 1 Bourse Frasmus +

- Pas besoin de déposer de demande
- Uniquement pour les mobilités du Programme Erasmus +
- N'inclut pas les mobilités Study Abroad en Europe, ni le Royaume-Uni
- Complément inclusion pour les étudiants en situation de Handicap ou boursier échelon 6 et 7

#### 2 Bourses ICP International

- Accessible pour toutes les mobilités, Europe ou Hors Europe
- Annonce des attributions en février
- Critère académique : moyenne académique supérieure ou égale à 11/20
- Critère social : quotient familial inférieur à 20 000 €

Cochez la case correspondante à la bourse ICP International et joignez votre **avis d'imposition** pour demander cette aide

⇒ Contact : c.farges@icp.fr

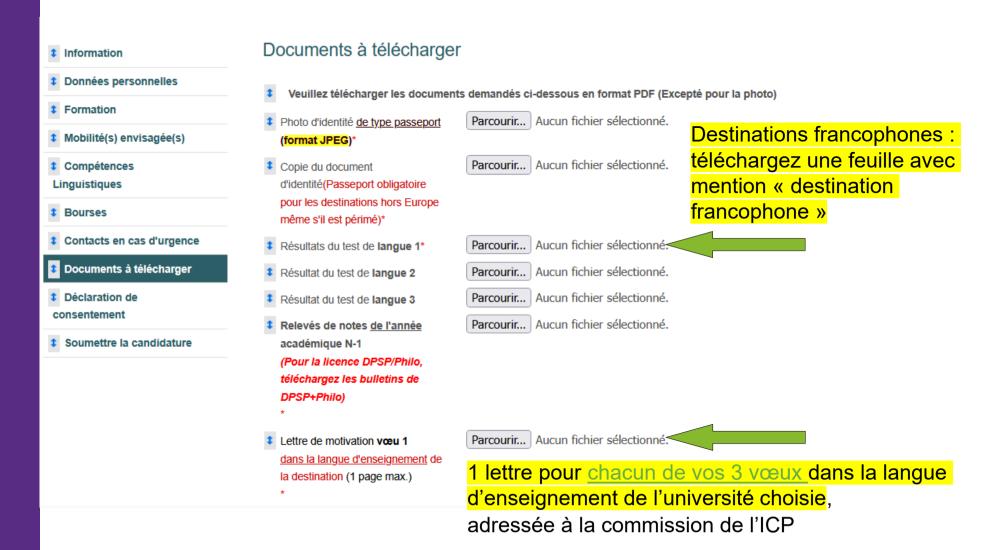


## Bourses d'études (2)

#### Candidature pour une mobilité en 2026-27 0/8 **Bourses** Information Données personnelles Oui O Non 3 Souhaitez-vous candidater pour la Formation bourse ICP International ? Critère social: Quotient familial soit Mobilité(s) envisagée(s) inférieur à <20 000 €) Compétences (Quotient familial = Revenu brut global Linguistiques divisé par le nombre de parts fiscales) Critère académique : Movenne minimal Bourses ≥ 11/20 Contacts en cas d'urgence Documents à télécharger Déclaration de Pour toute demande de bourse. Parcourir... Aucun fichier sélectionné. consentement joindre votre avis d'imposition Soumettre la candidature Assurez-vous de communiquer un compte bancaire qui sera toujours actif l'année prochaine 1 Informations bancaires Titulaire du compte (merci d'indiquer votre compte bancaire personnel)\* Nom de la banque\* Pays\* Sélectionner **‡** IBAN Saisissez l'IBAN sans espaces



## Documents à télécharger (1)





## Documents à télécharger (2)



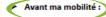
Direction des Relations Internationales

MAJ : Avril 2025

#### CHARTE DE L'ETUDIANT(E) EN MOBILITE INTERNATIONALE

Je soussigné(e), ....., régulièrement inscrit(e) à l'ICP au titre de l'année académique 2025 - 2026.

Je m'engage :



- A prendre connaissance de tous les documents relatifs à la mobilité internationale à l'ICP, notamment les « Guide mobilité étudiant sortant » et la rubrique internationale du site internet de l'ICP, et à participer aux réunions d'information organisées par la Direction des Affaires Internationales durant le semastre ou l'année académique qui précédent ma mobilité:
- A m'informer précisément sur mon université d'accueil, notamment: <u>prérequis linguistiques et académiques</u>, catalogue des cours, calendrier académique, procédure et date limite d'inscription, frais de scolarité (si Study Abroad), services aux étudiants internationaux, modalités d'examens, coordannées du bureau international en charge des étudiants entrants, en consultant notamment les sites internet de l'établissement d'accueil:
- A me réinscrire administrativement et pédagogiquement à l'Institut Catholique de Paris, et régler les droits d'inscription et de scolarité correspondant, pour l'année académique, pour la période de mobilité à l'étranger;
- A souscrire une couverture maladie, une assurance responsabilité civile, hospitalisation et rapatriement, valables dans le pays d'accueil et pour la durée complète de ma mobilité:
- A me conformer aux formalités d'entrée et de séjour dans le pays d'accueil (passeport, visa, attestation médicale etc.);
- A soumettre mon dossier de candidature, dûment complété et accompagné des pièces et justificatifs requis, 3 semaines avant la date limite de dépôt du dossier, auprès de l'université partenaire.
- Je comprends que l'université d'accueil reste pleinement décisionnaire, in fine, en matière d'acceptation de ma candidature.
- A prendre contact avec la DRI au moins 1 mois précédant la date limite de dépôt du dossier auprès de l'université
  partenaire, pour toute demande de documents relative à mon dossier de candidature (validation de la traduction du relevé
  de notes, attestation de mobilité, etc.—);
  - Pendant et à mon retour de mobilité :
- A communiquer à la Direction des Relations internationales de l'ICP tout document requis, pendant et après mon séjour de mobilité à l'étranger, notamment : certificat de présence, contrat d'études/contrat d'études ERASMUS+, rapport de fin d'études (pour les étudiants concernés), relevé de notes, etc... (Liste non restrictive).
  - Le contrat d'études définitif doit être transmis au professeur référent pour validation, au plus tard, dans les 15 jours suivant le début des cours.
- 2. Aucune prolongation de mobilité ne sera possible.
- A me conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays d'accueil, et au règlement interne de mon université d'accueil.
- Je m'engage à ne pas contacter le Bureau des Relations internationales de l'université d'accueil pour demander une prolongation de ma mobilité d'études.

#### En cas de désistement :

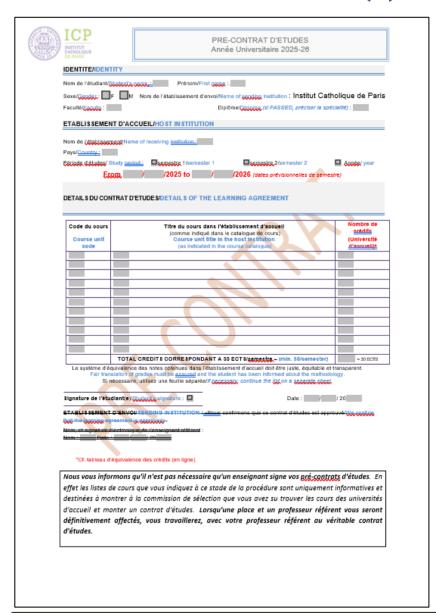
- A avertir la Direction des Affaires Internationales de l'ICP, l'enseignant référent ainsi que les responsables de ma licence (à l'ICP) et en justifier dans les plus brefs délais, si je devais annuler ou interrompre mon séjour à l'étranger;
- A régler des frais de désistement : 500€ en cas d'annulation non justifiée ;

Charte à télécharger dans « Liens et documents »:

https://www.icp.fr/international/partir-alinternational-avec-licp/liens-et-documents



### Pré-contrat d'études (1)



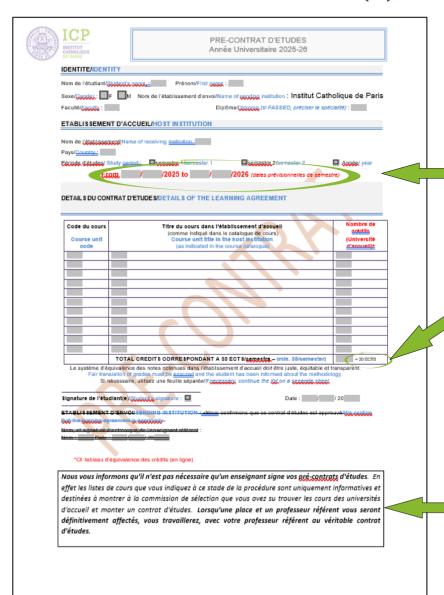
1. Compléter un pré-contrat d'études pour chacun de vos vœux.

Cf: liens et documents

- 2. Vous choisissez vos cours en allant sur le catalogue de cours accessible sur le site de l'université partenaire : URL indiquée sur la fiche de l'université Cf : Mappemonde
- 3. A noter que ce pré-contrat n'est pas définitif : votre choix de cours est soumis à l'accord de votre référent pédagogique et selon l'offre de cours proposée par le partenaire pendant votre mobilité



### Pré-contrat d'études (2)



- 1. Renseignez les dates de début et de fin de semestre prévisionnelles :
- vérifiez le calendrier académique sur le site de l'université d'accueil (se baser sur l'année 2025/26)
- Vous devez valider l'équivalent de 30 crédits ECTS
- Cf : Tableau des équivalences de crédits dans « Liens et documents »
- 3. Ces choix de cours ne sont pas définitifs, vous pourrez les modifier par la suite
- 4. La signature d'un enseignant n'est pas requise à cette étape



#### Déclaration de consentement

<b>‡</b> Information	Déclaration de consentement  J'atteste que les renseignements et les documents justificatifs fournis avec la présente candidature sont corrects et complets. Je comprends que toute erreur dans ces informations peut conduire à l'annulation de ma candidature.  Oui  Je prends note du fait que les renseignements de ce formulaire seront stockés électroniquement et utilisés par la Direction des Relations Internationales conformément aux lois relatives à la protection des données personnelles.  Oui  J'accepte que mon nom et mon adresse électronique soient transmis à des étudiants de l'ICP à fin de promotion des programmes d'échange à l'étranger.
Données personnelles	
<b>‡</b> Formation	
Mobilité(s) envisagée(s)	
Compétences     Linguistiques	
<b>‡</b> Bourses	
Contacts en cas d'urgence	
Documents à télécharger	
Déclaration de consentement	
Soumettre la candidature	Je m'engage à me conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays d'accueil ainsi qu'au règlement interne de mon université d'accueil.  *
	Oui
	Je m'engage à souscrire une couverture maladie, une assurance responsabilité civile, hospitalisation et rapatriement, valables dans le pays d'accueil et pour la durée complète de ma mobilité.  *
	Oui



#### Soumission du formulaire

Information

Données personnelles

Formation

Mobilité(s) envisagée(s)

Compétences
Linguistiques

Bourses

Contacts en cas d'urgence

Documents à télécharger

Déclaration de consentement

Soumettre la candidature

#### Soumettre la candidature

- Veuillez vous assurer que vous avez
  - · rempli tous les champs obligatoires
  - · joint tous les documents nécessaires.

Aucun changement ne sera possible après la soumission de votre candidature.

Dossier complet à soumettre au plus tard le mercredi 19 novembre à 23h59. (Fermeture automatique).

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Tout voeu inéligible ne sera pas étudié.





#### ler tour : résultats de la commission

#### Dates:

- Mi-décembre : déroulement de la commission de sélection
- Mi-janvier : communication des résultats

#### Précisions:

- Si votre candidature est acceptée, un seul de vos vœux sera retenu
- Il n'y aura pas de liste d'attente
- Vous aurez 48h pour accepter ou refuser la proposition
- Passé ce délai, l'offre sera caduque et la destination sera proposée au 2<sup>nd</sup> tour



#### 2<sup>nd</sup> tour : conditions d'admissibilité

#### Conditions:

- 1. Vous avez fait au moins 2 vœux lors du 1er tour
- 2. La commission vous a donné son accord
- 3. Vous n'avez obtenu aucune proposition au 1er tour

Si toutes ces conditions sont réunies, vous recevrez la liste des places disponibles par mail après le 15 janvier et vous aurez 2-3 jours pour soumettre deux nouveaux vœux. Les résultats seront communiqués fin janvier.

Les étudiants qui n'auront fait qu'un seul vœu au 1er tour ou qui n'auront pas reçu l'accord de la commission de ne pourront prétendre au 2nd tour.



## Rappel

- Attention à l'ordre des vœux : pris en compte lors de l'examen de votre dossier
  - Ne mettre une université qu'une seule fois par candidature
- Ne candidater que sur les places réservées à votre licence
- Les trois campus de l'ICP candidatent sur les mêmes places à égalité
  - Nous vous remercions de ne pas contacter les universités à cette étape de la procédure !
     Vous n'avez pas encore été sélectionné·e·s



#### Rappel: dossier USA/Canada, accords MICEFA

Soumission du dossier de candidature MICEFA complet pour vérification par mail à <u>international.monde@icp.fr</u> ou sur rendez-vous <u>au plus tard</u> le :

Lundi 10 novembre avant 12h00
- Au format PDF

Les résultats des certifications TOEFL ou IELTS pourront être envoyés par mail après le 10/11.

Ils devront être téléchargés dans le formulaire de vœux pour le mercredi 19 novembre.



#### Soumission du dossier

Dossier complet à soumettre au plus tard : le mercredi 19 novembre à 23h59

https://icp.moveonfr.com/form/670e2ae7a07ffdfb850eab36/fra

Les dossiers incomplets ou non soumis sur la plateforme ne seront pas étudiés par la Commission



## La DRI à votre disposition pour vous aider

Coordinatrice de la mobilité entrante

Mélinda AINCE incomingdri@icp.fr

Coordinatrice de la mobilité hors Europe

Yannick LAMBRON <a href="mailto:international.monde@icp.fr">international.monde@icp.fr</a>

Coordinatrice de la mobilité Europe

Victoire DESMAREST

international.europe@icp.fr

Chargé de mission

Christophe FARGES c.farges@icp.fr

Directeur

Daniel OLLIVIER d.ollivier@icp.fr



## Merci de votre attention!

